

Conditions générales :

L'objet du contrat est de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties, signataires du registre concernant ce présent contrat, en vue de :

- soutenir l'exploitation des producteurs
- fournir des paniers de saison et de qualité dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP

Cet engagement réciproque se traduit comme suit :

Le (la) producteur(trice) s'engage à :	L'adhérent(e) s'engage à :
• mettre tout en œuvre pour approvisionner régulièrement l'adhérent(e) grâce à sa propre production • informer l'adhérent(e) de la vie de l'exploitation • faire preuve de transparence sur ses modes de production	• venir chercher les produits commandés à chaque distribution, ou le cas échéant à les faire récupérer par une personne de son choix. Toute commande non récupérée sera perdue • partager les risques et les bénéfices avec le (la) producteur(trice)

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique l'obligation pour ce dernier de trouver un remplaçant pour la fin du contrat en cours, selon des modalités financières fixées entre eux.

Le règlement, de préférence par chèque à l'ordre du producteur, est à remettre, dans sa totalité, à l'AMAP Cultures d'avenir lors de la signature du registre des contrats.

Date, lieu de livraison : le jeudi soir (férié compris), de 18h30 à 19h30, Ecole Prévert Élémentaire de Yutz

Conditions particulières :

Producteur(trice) : Régal'Potes, à Bibiche – Benjamin LEGRAND

Mode de production : Bières brassées avec des malt, houblon et épices issus de l'agriculture biologique

Offre : Bière bio. Bouteille de 75 cl pour la majorité des bières proposées, disponibilités selon saisons, variétés supplémentaires à certaines dates : fût de 5l, Triple ...

Certaines variétés sont déclinées également en 33cl.

Nouveau : **IMPERIAL STOUT – 9° dispo en 75cl et 33 cl**
Assortiment Découvertes (6 bout de 75cl)

Dans la mesure du possible, les commandes par multiples de 6 (de produits identiques ou non) sont à privilégier pour simplifier la manutention, les livraisons et rentabiliser le coût des cartons.

Recyclage : reprise des cartons non abîmés et non pliés. Les bouteilles ne sont pas récupérées

Période - rythme : **du 26 MARS au 19 NOVEMBRE 2026 – ponctuel**
dates fixes au choix : 26 mars, 21 mai, 02 juillet, 10 septembre, 5 novembre

Prix du panier :

	Blonde / Printemps / Farfelette / Blanche 75 cl	Rousse / Ambrée / Noël / Fumée 75 cl	Amuse Papilles / Session IPA 75 cl	Imperial Stout 75 cl	Triple 75cl	Barley 50 cl
à l'unité	5,20€	5,30€	5,50€	6,00€	5,70€	5,70€

CARTON	Blonde / Printemps / Farfelette / Blanche 75 cl	Rousse / Ambrée / Noël / Fumée 75 cl	Amuse Papilles / Session IPA (nouveau) 75 cl	Imperial Stout 75 cl	Triple 75cl	Barley 50 cl
Prix par carton de 6 bout.	27,00€ soit 4,50€/unité	27,60€ soit 4,60€/unité	28,80€ soit 4,80€/unité	31,20€ soit 5,20€/unité	30,00€ soit 5,00€/unité	30,00€ soit 5,00€/unité

CARTON	Assortiment Découverte 6 * 75 cl selon saison au choix du producteur
Prix par carton de 6 bout.	28,00€ soit 4,67€/unité

BOUTEILLE DE 33cl

CARTON	Blonde / Rousse / Blanche 33 cl	Amuse Papilles / Triple / Session IPA 33 cl	Imperial Stout 33 cl	Mix 2 variétés max (à préciser par mail) 33 cl
Prix par carton de 12 bout.	32,40€ soit 2,70€/unité	34,80€ soit 2,90€/unité	40.80€ soit 3,40€/unité	32,40€ -

	Vinaigre de Bière 50 cl
à l'unité	5,00€